



**Ecole privée Saint Joseph**

5, rue de la Sablière

85230 Saint Urbain

Tél : 02.51.68.83.54

Mail: [ecoleprivee-sturbain@orange.fr](mailto:ecoleprivee-sturbain@orange.fr)

Site internet :

<http://sainturbain-saintjoseph.fr>

**BULLETIN D'INFORMATIONS N°6**

10 décembre 2020

**1-Calendarier :**

**Il y a classe samedi matin 12 décembre de 9h à 12h.**

Il y aura un 2<sup>ème</sup> samedi matin travaillé : le samedi matin 13 février 2021.

**Vacances de Noël :** Les enfants seront en vacances du vendredi 18 décembre au soir, au lundi 4 janvier au matin.



**2- En route vers Noël:**

Cette année, le marché de Noël ne peut pas être organisé ni la célébration de Noël avec toute l'école.

Néanmoins, chaque classe se rendra à l'église pour un temps de visite autour de la crèche. Ce temps aura lieu **le mardi matin 15 décembre.**

Nous aurons besoin d'un parent par classe pour nous accompagner. Merci de signaler à l'enseignante de votre enfant si vous êtes disponible.

### 3-APEL :

Suite aux ventes de gâteaux Bijou et de chocolats organisées par l'APEL, voici les deux gagnantes :

- Lily Rose est la meilleure vendeuse de gâteaux Bijou avec 37 boîtes vendues pour un montant de 287.90€
- Rose est la meilleure vendeuse de chocolats avec 20 boîtes vendues pour un montant de 388.50€

Bravo à elles !



L'APEL propose un calendrier 2021 avec les photos des élèves par classe.  
En vente à l'école. Règlement de 5 euros en espèces ou chèque à l'ordre de l'APEL.

## 4-Associations de parents :

### ASSEMBLEES GENERALES OGEC et APEL

**Vendredi 22 janvier 2021 à 20h à l'école.**  
Vous y êtes cordialement invités

**Participer aux assemblées est une façon de montrer de l'intérêt pour la vie de l'école et pour celle de vos enfants.**

Au programme, le bilan des activités réalisées durant l'année 2019-2020, un bilan financier et les projets à venir.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion.

## 5- Nouvelles inscriptions:

Il est temps de penser aux inscriptions des enfants pour l'année scolaire 2021-2022. Elles concernent les enfants nés en 2018 qui peuvent être admis à rentrer en septembre 2021 ou en cours d'année prochaine, pour les enfants de 2019. Si vous êtes directement concernés ou si vous connaissez des familles concernées, n'hésitez pas à leur faire part de cette information.

Vous pouvez également demander une plaquette présentant l'école afin de la donner à une famille concernée par une éventuelle inscription.

**L'équipe éducative vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année .**

